

# NEWS RPX

## Réunion du 3 février 2022



### Projet SOLAR

Nouvel outil de la  
Relation Client

Le nouvel outil sera déployé sur les PVM des gares TER et Voyages puis sur les PVM des téléconseillers CRC et RCAD. Prévision de calendrier : d'avril 2022 à fin 2023

**Vos RPX UNSA  
Ferroviaire  
souhaitent que ce  
projet intègre bien  
ces mêmes  
dispositions aux  
agents du TER**

### Point d'étape déménagement du COP de Lyon

Déménagement prévu le 7 mai 2022

Pour la bascule de Lyon Perrache à La Tour Incity, le dirigeant du COP AURA informe qu'un accompagnement par l'encadrement sera mis en place sur les 2 sites.

Une communication synthétique des résultats sera diffusée dans le cadre d'une newsletter spécifique fin février / début Mars 2022. Si d'ici le déménagement, ou même après, des demandes différentes (consensuelles par roulement) sont formulées auprès l'encadrement de proximité, elles seront étudiées et si possible mises en œuvre.

En réponse à une question des RPX, la Direction précise qu'elle gardera des places de parking de Lyon Perrache jusqu'à fin juin 2022 après avoir identifié le volume et nombre d'agents concernés. ●●●



Retrouvez la  
consigne Congés  
"moindre besoin"  
en scannant ce  
code :



...

## Questions diverses :

**UNSA Ferroviaire** : Selon la consigne TER AURA VO00033 chapitre 8.2.1 (missions principales du pôle adaptation) : « cela consiste à modifier le plan de transport au fil de l'eau dès réception des données d'entrées et jusqu'à J-7 pour prendre en compte : etc... ».

Cette temporalité de J-7 est de moins en moins respectée et les adaptateurs se retrouvent à traiter des adaptations de plus en plus souvent en dessous de J-7, ce qui peut nuire à leurs conditions de travail, avoir un impact sur le travail rendu sur ces chantiers et surtout les chantiers à venir pour lesquels ils disposent alors de moins de temps pour traitement.

En même temps le pôle Pré-Op se voient confier des adaptations a +J7 (exemple : OL).

Comment expliquez-vous l'amplification du non - respect de délais et temporalités prévues ?

La Direction explique qu'elle subit depuis quelques temps des contraintes liées à une situation exceptionnelle à deux titres :

- L'épidémie de COVID 19 : Cette situation inédite s'est inscrite dans la durée au fil des différentes vagues du virus, nous obligeant ainsi à repenser en permanence les processus de l'adaptation et du pré opérationnel.
- La disponibilité actuelle du matériel est aggravée par l'effet COVID qui vient désorganiser la maintenance préventive et curative cela joue également dans le niveau actuel des PTA.

L'encadrement tente d'équilibrer un maximum la charge entre Pré-Opérationnel et Adaptation en innovant sur les méthodes de traitement pour nous préserver un maximum (ex OL transférée à l'échelle préop, traitement de l'offre massive PTA+ dossiers TX en une passe) , l'aide des collègues de la conception a été aussi activée pour aider et compléter ponctuellement les équipes du SAEC, la polyvalence entre adaptateurs Matériel et Traction est encore insuffisante et permettrait également de mieux répondre au problème à l'échelle adaptation.

Le PTA COVID (allègement lignes EM et 6h-22h) permet néanmoins de préserver les agents de l'opérationnel et « du terrain » également très sollicités (COP, Bureau de commande, Escalier, Chantiers, TC...) l'enjeu final étant de sortir un plan de transport fiable pour nos clients.



## Point d'étape projet « Espace Dynamique » à la Tour Incity

**Les RPX UNSA Ferroviaire souhaitent que la Direction étudie :**

- La possibilité de télétravail à 3 jours par semaine à la mise en place du Flex office pour le rendre plus acceptable
- La majoration de la prime de travail pendant la phase travaux du fait de nuisance.

**Par ailleurs, vos RPX UNSA Ferroviaire ont émis des réserves concernant le manque de confidentialité des futures espaces de travail pour la Direction des Contrats et le Département Dynamique Sociale de la DRH.**

Le dossier de présentation est consultable ici :



## Prochaine réunion RPX : 5 mai 2022

**VOS RPX UNSA POUR LA DIRECTION REGIONALE :**



› Marta HERAUD  
07.61.51.84.56

› Emma GIRAUD  
06.23.45.62.51



# UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES

45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)

